

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2975 - MERCREDI 26 JUILLET 2017



DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La BDEAC s'ouvre
davantage aux capitaux
non régionaux

Dans l'objectif de mobiliser des capitaux nécessaires au financement des PME locales et des projets intégrateurs dans les six pays membres, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a résolu de s'ouvrir aux capitaux non régionaux, notamment du Maroc et de la Chine. Réunie le 24 juillet à Brazzaville, l'Assemblée générale de cette institution financière sous-régionale a validé son plan stratégique 2017-2022, fondé sur la diversification des économies, conformément aux

réformes opérées dans la zone CEMAC.

« La BDEAC et la Banque de développement de Chine ont signé une convention de près de 26 milliards FCFA destinés au financement des PME de l'espace CEMAC. L'assemblée générale a aussi approuvé l'entrée du Maroc dans le capital de la banque, conformément à son engagement de renforcer la coopération sud-sud », précise le communiqué de presse issu de cette réunion.

Page 3

LÉGISLATIVES 2017

De chaudes empoignades attendues au second tour

Le deuxième tour des législatives dont la campagne a démarré le 22 juillet laisse entrevoir des grands duels entre des députés sortants, des vieux briscards de la politique et des tous-nouveaux déterminés à faire leur entrée à l'hémicycle.

Des empoignades qui s'annoncent rudes dans plusieurs localités comme à Sibiti, Brazzaville, Djambala, Kinkala et Lékana où les échos qui y proviennent donnent à croire que rien n'est joué d'avance, même pour ceux des candidats ayant obtenu plus de voix

au premier tour. Dans cette atmosphère où certains seraient tentés d'user de pratiques non recommandables, les états-majors se montrent plus que déterminés à veiller au grain.

Page 2

MÉDIAS

Albert Mianzoukouta aux
commandes de
«La Semaine Africaine»

Les évêques du Congo réunis récemment à Yaoundé au Cameroun ont nommé Albert Mianzoukouta, journaliste retraité à la Radio Vatican, en qualité de directeur de publication par intérim du bihebdomadaire catholique «La Semaine Africaine».

Ce docteur en communication de la Faculté Paris II Sorbonne a enseigné au département des Sciences et techniques de la communication de l'Université Marien-Ngouabi et au



Grand séminaire Emile Biayenda de Brazzaville avant de rejoindre Rome en Italie où il a travaillé pendant 26 ans. Il remplace à ce poste Joachim Mbandza.

Page 9

SANTÉ PUBLIQUE

La Prise en charge intégrée des
maladies de l'enfant au cœur
des stratégies

En vue de promouvoir une approche de santé axée sur le bien-être de l'enfant dans sa globalité, le ministère de la Santé et de la population a lancé hier une session de formation des formateurs à la Prise en charge intégrée des maladies de

la couche des moins de 5 ans. Cette approche mise en place par l'OMS et l'Unicef s'appuie sur trois composantes afin de réduire la mortalité infanto-juvénile. Il s'agit de l'amélioration des compétences des agents de santé, du système de santé

nécessaire à une bonne prise en charge des maladies et des pratiques familiales et communautaires en matière de santé du nouveau-né et de l'enfant. Le Congo préconise ainsi de s'y arrimer le plus tôt.

Page 5

ÉDITORIAL

Attention !

Page 2

ÉDITORIAL

Attention !

À maintes reprises, ces derniers temps, nous avons relayé dans les colonnes de ce quotidien les alertes que lancent les organismes représentatifs des entreprises, petites et grandes, qui jouent un rôle de plus en plus important dans la vie économique de notre pays. Confrontés à la crise que génère la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux et qui se traduit pour la plupart d'entre eux par des retards de paiement importants, harcelés par les administrations qui font face elles-mêmes à une forte réduction de leurs ressources, contraints par la force des choses à licencier une partie de leur personnel, ces acteurs incontournables de la scène congolaise ne savent plus à quel saint se vouer. Beaucoup envisagent de fermer purement et simplement leurs portes en attendant que prenne fin la crise sans précédent dans laquelle ils se trouvent engluisés.

Disons-le clairement, si le mouvement dépressif qui se dessine dans le camp des entrepreneurs prend de l'ampleur, la nation congolaise tout entière en subira de façon dramatique les contrecoups : d'abord parce que le chômage s'aggravera et plongera dans la misère des dizaines de milliers de familles ; ensuite parce que l'Etat ne pourra pas se substituer aux activités génératrices de richesse et d'emplois que créait jusqu'à présent le secteur privé ; enfin parce que les tensions sociales feront des grandes villes de notre pays - Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Owando, Ouesso ... - de véritables cratères d'où surgiront des éruptions difficiles, voire même impossibles à contenir. Alors que s'achève la mise en place des institutions de la Nouvelle République une telle dérive serait à tous égards catastrophique.

Dans un tel contexte si un devoir s'impose à l'Etat c'est bien celui de s'employer à redonner confiance aux acteurs économiques. Et pour cela d'engager sans tarder avec eux des échanges permettant de restaurer la confiance dans l'avenir du Congo qui s'érode dangereusement ; mais aussi de prendre les mesures de bon sens sur le plan administratif et fiscal qui convaincront les entrepreneurs que l'Etat, conscient de leurs difficultés, va mettre tout en œuvre pour les aider à franchir au plus vite la passe difficile qui se dresse sur leur route. Il y a urgence, urgence extrême !

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2017

Les grands duels du second tour

Aussitôt après la publication des résultats du premier tour le vendredi 21 juillet dernier par le ministre de l'Intérieur et la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, il a été ouvert la campagne électorale pour le second tour du scrutin législatif. Les états-majors des candidats ont commencé à fourbir les armes depuis le samedi 22 juillet pour cette échéance majeure. Nous vous présentons ici les principaux duels de cette phase.

Une odeur âcre de rivalité tendue se fait sentir du côté de la circonscription unique de Lekana dans les Plateaux, où le candidat indépendant Ghislain Galibali (28,6%) est opposé à Damas Simplicie Ngami (21,98%) du PCT. Le premier soupçonne des soutiens occultes à son concurrent au prix des pièces sonnantes et trebuchantes. Ghislain Galibali, affectueusement appelé GG par ses fans, est sur les pieds de garde.

D'autres duels dans les Plateaux opposent à Djambala 2 Boniface Ngoulou (32,69%) de la DRD et Philippe Ngapo (22,63) de l'UFD ; pendant qu'Ampion Philippe (38,86%) de l'UPDP va en découdre avec l'indépendant, Alphonse Ngatselé (26,65%).

Le même scénario, à quelques exceptions près, dans la deuxième circonscription de Sibiti. Joseph Kignoumbi Kia Mbougou (La CHAINE), deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, est en ballottage favorable (43,85%) face à Jean Flavien Mabilia (33,53%). Le duel est ardu. Les différents électeurs se tutoient.

À Kibangou dans le Niari, le député sortant, éminent membre de la commission Economie et Finances de la deuxième chambre du Parlement, Serge Victor Ignoumba du PCT (25,78) sera face à Victor Bienvenu Nzamba de l'Upads (28,10%). Le match est serré constatent plusieurs observateurs.

De son côté, le président de la commission santé, Affaires so-

ciales, genre et famille, Alain Leyinda de l'Upads (36,54%) est accroché aux talons par un indépendant Armand Mafoumba (23,60%) dans la circonscription de Mayoko. Antoine Ngouala du PCT (25,97) est aux coudes à coudes avec un indépendant, Jean Louela (25,81%) dans la circonscription de Londela Kaye.

L'ancien ministre des Sports, Marcel Mbani du PCT (49,80) est traqué par un indépendant, Robert Patrick Tsiba (21,49%) dans la circonscription de Zanaga (Lekoumou). A Nkayi 1, le député sortant, Michel Bidimbou du PCT (21,21%) est mis à mal par le candidat de l'Upads, Alphonse Bidounga (24,07%). Le match est très serré.

Pendant ce temps, le président de la commission Affaires juridiques et Administratives, Placide Moudoudou du PCT (28,05) est mis en mauvaise position par l'indépendant, Auguste Ngabelé (38,73%) dans la deuxième circonscription de Madingou.

Même chose à Mouyondzi où l'un des dirigeants de la Copar, l'une des plateformes de l'opposition républicaine, Michel Bouissi Ngouari (26,12%) devrait abattre du travail pour espérer atteindre les 50% face à l'indépendant Grégoire Kiwari Mampassi (27,64%).

Pendant ce temps, le président coordonnateur de la Copar, Nicéphore Fylla Saint Eudes (46,51%) s'emploie à créer une avance considérable devant l'an-

ancien président du conseil départemental du Pool, Fidèle Kanza (27,45%) qui s'est présenté sous le label d'indépendant.

L'ancienne secrétaire comptable du Conseil supérieur de la liberté de communication et candidate du PCT dans la circonscription de Boko (Pool), Marie Jeanne Koulobou (38,89%) doit convaincre une fois de plus les électeurs pour venir à bout du candidat indépendant, Anicet Goma (22,42%).

À Poto-Poto 1, le jeune Rick Gerald Bokilo, candidat indépendant (25,40%) défie ostentatoirement le député sortant du PCT, Jean De Dieu Kourissa (48,36%). Il en est de même de Gervine Mounea Aya (37,12%) du PRL et Jean Didace Médard Moussodia du PULP (38,34) à Mougali 3. C'est presque le même scénario entre Aimé Hevert Mouagni du CPR (26,82), député sortant, et l'ancien parlementaire de cette circonscription, Jean Bonard Moussodia (43,82), indépendant.

La bataille s'annonce rude à Ouenzé 2 entre le candidat indépendant et président de la fédération congolaise de judo, Marien Ngouabi Ikama (24,14%) et le candidat du PCT, président de la fédération congolaise de karaté, Dominique Ondzé (37,84%). Même chose à Ouenzé 3, pour le candidat indépendant Adolphe Mbou Maba (47,48%) et Romi Oyo (38,47%) du PCT.

Guy Patrick Gondzia (44,11%) du Club-2002 Pur et Venance Mania (39,07%) vont s'affronter à Dongou dans la Likouala. De leur côté, René Dambert Ndouane (36,14%) du PCT et Joseph Bembi Membo du PCAP (40,43%) sont sur le terrain pour prétendre rempiler au second tour.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BDEAC

La banque s'ouvre davantage aux capitaux non régionaux

La Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) vient d'adopter un nouveau plan stratégique 2017-2022 fondé sur la diversification des économies. Avec l'entrée du Maroc dans le capital de la BDEAC et l'octroi d'un prêt de 26 milliards FCFA par la Banque de développement de Chine, elle compte mobiliser d'autres investisseurs étrangers.

L'assemblée générale des actionnaires de la BDEAC s'est tenue lundi 24 juillet dernier à Brazzaville, pour examiner les comptes du 40^e exercice social de la banque arrêtés au 31 décembre 2016, ainsi que l'évolution des principaux indicateurs de gestion, dont le produit net bancaire en augmentation de 12% depuis l'année dernière.

Les décaissements au titre des projets ont progressé pour s'établir à 148 milliards de FCFA, contre 55 milliards en 2015. Quant à la politique de mobilisation des ressources, les actionnaires de la banque, -les ministres des Finances et du budget des Etats membres-, se sont félicités des actions menées pour faire adhérer des actionnaires hors espace Cémac.

« La BDEAC et la Banque de développement de Chine ont signé une convention de près de 40 millions d'euros, soit 26 milliards FCFA destinés au financement des PME dans l'espace Cémac. L'assemblée générale a aussi approuvé l'entrée du Maroc dans le



Les délégués des Etats actionnaires posant après l'AG (Adiac)

capital de la banque, un engagement du Maroc visant à renforcer la coopération sud-sud », précise le communiqué final des travaux.

Le nouveau plan stratégique 2017-2022 sur les réformes financières et les programmes de diversification des économies invite les six pays de la sous-région à investir dans les secteurs de l'agriculture,

l'élevage, la pisciculture et l'agro-industrie.

Le Congo attend beaucoup du nouveau programme de la BDEAC, a estimé le ministre congolais des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo, ajoutant qu'au vu de la nouvelle feuille de route, les projets intégrateurs peuvent trouver d'ici peu leurs financements.

« Aujourd'hui on a adopté un plan stratégique qui tient compte surtout des réformes opérées au niveau de la Cémac, dont se trouve en bonne

tchadien, Christian Georges Diguimbaye.

« C'est avec un sentiment de devoir achevé que je passe le témoin au ministre des Finances du Tchad », a déclaré le ministre équato-guinéen lors de la symbolique passation de service. Selon les statuts de l'institution financière, l'Etat qui assure la présidence en exercice de la Cémac obtient aussi la présidence de la BDEAC.

L'entrant se dit conscient de l'ampleur de la tâche qui l'attend. « Nous mettrons tout en œuvre pour sauver ce très beau outil de développement. Je pense qu'avec l'appui du personnel de la BDEAC et de mes collègues ministres des Finances de la zone, on devra pourvoir arriver à de bons résultats », a affirmé Christian Georges Diguimbaye.

La présidence tchadienne est censée suivre la feuille de route qui venait d'être approuvée, dont les financements des PME locales et des projets intégrateurs. Outre l'installation de la présidence tchadienne, l'AG a également validé la désignation de deux nouveaux administrateurs et la nomination du co-commissaire aux comptes de la banque.

Fiacre Kombo

place le Congo », a rassuré le ministre congolais des Finances, Calixte Nganongo.

Le Tchad prend la présidence de l'AG des actionnaires

Miguel Engonga Obiang Eyang, qui assurait jusqu'alors la présidence de l'AG de la banque, vient de passer le témoin à son homologue

SECOND TOUR DES LÉGISLATIVES 2017

Jeux des alliances et concessions

Dans la perspective des élections législatives et locales de cette année, les partis politiques membres de la majorité présidentielle avaient élaboré un certain nombre de stratégies afin de se doter d'une majorité confortable au sortir de ce double scrutin

Selon ces stratégies, le 1er tour des élections législatives est considéré comme des primaires pour les candidats de la majorité présidentielle. Au second tour, le candidat ayant recueilli le faible taux de suffrages se retire au profit du mieux placé. Au regard des résultats rendus publics par le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, sur les 94 candidats en ballottage, vingt sont de la majorité présidentielle. Ils doivent, en principe, s'affronter le 30 juillet prochain. Le secrétariat permanent du Club 2002-PUR qui a analysé, le week-end dernier, de manière globale les résultats du premier tour, a réitéré son adhésion à la stratégie globale de la majorité présidentielle dont il est membre. Mais du côté du PCT, il semble se dessiner une autre approche. « Pour les partis de la majorité présidentielle qui n'ont pas accepté le principe dès le départ, les candidats vont s'affronter au second tour », indique une source proche de la formation locomotive de cette plateforme. En d'autres termes, il n'est pas question de faire des concessions avec des alliés qui n'ont pas accepté le principe dès le 1er tour.

Dans le département du Niari, Marianne Kouka Manganga du Parti congolais du travail (PCT), arrivée en tête avec 42,33% à Divenié affrontera Claude Etienne Massiba du Club 2002-PUR (18,52%). Avec 39,23%, Pierre Mouandza de la Dynamique républicaine pour

la démocratie (DRD) est opposé à Marcel Leyobo du PCT qui a recueilli 35,94% de voix. Toujours dans le même département, Jean Jacques Mouanda du PCT (48,69%) se mesurera à Bertrand Mboungou du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) qui a obtenu 21,80%. A Mougoundou nord, Marcel Makosso du PCT (37,77%) affrontera Jean Bruno Biyo de la DRD (29,90%) alors qu'à Mougoundou sud Simon Litengo Kongo du Mouvement action renouveau (MAR) (27,67%) sera aux prises avec Jean Claude Mabika du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) (21,31%).

Dans la Lékoumou, David Benoît Mouhoumounou du PCT (44,11%) sera face à Irène Mboukou Kimbatsa du MAR (30,63%). A Boko, dans le Pool, Marie Jeanne Kouloumbou du PCT (38,89%) sera aux prises à Anicet Goma du Rassemblement citoyen (RC) (22,42%). Dans les Plateaux, deux candidats de la majorité présidentielle s'affrontent également à Djambala 2. Il s'agit de Boniface Ngoulou de la DRD (32,69%) et Philippe Ngapo de l'UFD (Union des forces démocratiques) arrivé en deuxième position avec 21,98%.

Enfin, dans le département de la Likouala, deux duels entre les partis de la majorité présidentielle sont au programme : Chamfort Lokoko du Parti pour l'unité, la liberté et le progrès (PULP) (46,65%) contre Virginie Euphrasie Dolama du PCT (39,07%) à Impfondo 2; Guy Patrick Gondzia du Club 2002-PUR (44,11%) contre Venance Mania du PCT (39,07%) à Dongou. Alors, les partis qui n'ont pas obtenu d'élus au 1er tour accepteront-ils de tout perdre au profit des alliés ?

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

Les U.S.A disposés à soutenir le Congo dans la diversification de l'économie

Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Todd Haskell, a réitéré, le 25 juillet, la volonté de son pays d'aider le Congo dans la diversification de l'économie, à l'issue d'une rencontre avec le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo.

Etant nouvellement muté au Congo, Todd Haskell a inscrit cette rencontre avec le ministre d'Etat, dans le cadre d'une visite de courtoisie.

Lors des échanges, les deux personnalités ont évoqué la nécessité de redynamiser les liens de coopération entre les Congo et les U.S.A dans divers domaines, parmi lesquels les domaines de l'agriculture, l'élevage et bien d'autres secteurs d'activités génératrices de revenus et d'emplois.

« Avec le ministre d'Etat, nous avons parlé de la nécessité de renforcer les liens de coopération entre le Congo et les USA. Nous avons aussi discuté de l'importance de la diversification de l'économie congolaise, et avons examiné comment les U.S.A peuvent participer aux côtés du gouvernement congolais pour amplifier cette diversification », a précisé l'ambassadeur des U.S.A au Congo, Todd Haskell.

L'appui des Etats-Unis au Congo, a renchéri le diplomate américain, se fera aussi dans le cadre du programme

African Growth and Opportunity Act (AGOA). Une initiative commerciale visant à soutenir le développement du commerce entre le gouvernement américain et les pays africains.

Soulignons que les U.S.A soutiennent le Congo à travers plusieurs projets d'intérêt socioéconomique, au nombre desquels, le projet des cantines scolaires piloté par une ONG américaine International partnership for human development (IPHD), dont le but est d'apporter de la nourriture aux élèves congolais.

Rappelons que Todd Haskell jouit d'une grande expérience professionnelle. En août 2015, il a été sous-secrétaire adjoint dans le Bureau des affaires africaines, avant d'être nommé directeur de la diplomatie et des affaires publiques, avec la gestion de 48 ambassades et Consulats américains dans la région de l'Afrique sub-saharienne. Le diplomate américain a été aussi successivement conseiller aux affaires publiques en République Dominicaine ; à Johannesburg en Afrique du Sud et récemment au Burkina-Faso où il a occupé aussi pendant une longue durée, le poste de Chef de mission adjoint par intérim. Il succède à madame Stéphanie Sullivan appelée à d'autres fonctions.

Firmin Oyé



AVIS DE VACANCES DE POSTE



DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)
POUR RECRUTEMENT DE L'ASSISTANT ADMINISTRATIF DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)
N°SC CI 20/07/2017/ IDA 5302 – GC

I – CONTEXTE

Dans le cadre de la stratégie de partenariat du Pays (FY 13-FY 16), le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale ont convenu de financer conjointement un projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) dont l'accord de financement a été approuvé par le Conseil d'administration de la Banque mondiale le 11 Octobre 2013.

L'objectif de développement du Projet est de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant en zones urbaines afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus.

Le projet est structuré en deux composantes :

- Composante 1. : La formation professionnelle, l'insertion professionnelle, l'appui à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables et les micro-entrepreneurs, subdivisée en 3 sous-composantes ;
- Composante 2. Renforcer les capacités techniques, de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du Ministère de l'Enseignement Technique Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (MET-PFQE).

La mise en œuvre technique des activités du Projet, la gestion fiduciaire du projet et le suivi – évaluation sont sous la responsabilité de l'Unité de Gestion du projet (UGP) et de son coordonnateur. Cette Unité de Gestion du Projet est composée de fonctionnaires et des consultants recrutés, selon les besoins.

Parmi les postes à pourvoir figure celui de l'assistant administratif, objet de ces présents termes de référence.

II - DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision directe du coordonnateur du projet, l'assistant administratif prend part à la gestion administrative et comptable, à la préparation et au suivi complet des dossiers et des plannings d'activités. Il s'assure de la bonne tenue du système d'information et de gestion, organise et coordonne les informations internes et externes.

Il gère les relations avec les prestataires de formations, les prestataires de services (consultants), les bénéficiaires du projet, les fournisseurs et le personnel de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

L'assistant administratif est notamment chargé de :

- Assurer le secrétariat du projet ;
- Suivre l'acquisition des biens et des services ;
- Préparer les requêtes de paiement et suivre leur approbation ;
- Assurer la gestion des fournitures et de la logistique ;
- Maintenir une liaison constante avec les fournisseurs et prestataires de services jusqu'à livraison des articles / ou exécution des services conformément aux clauses contractuelles ;
- Mettre en place un fichier fournisseurs et s'assurer de sa mise à jour régulière ;
- Rédiger et/ou préparer à la signature du Coordonnateur, les correspondances, rapports, mémos, circulaires, courriers électroniques et autres ;
- Appuyer les activités de promotion de l'image du projet au niveau national et international, par le biais d'une communication courtoise et efficace avec tous ses interlocuteurs et les visiteurs ;
- Prendre des notes et préparer des comptes-rendus de certaines réunions, à la demande du coordonnateur ;
- Recevoir et répondre aux appels téléphoniques et filtrer les appels téléphoniques ;
- Enregistrer et numéroté le courrier entrée des services administratifs et financiers, le soumettre à son superviseur direct pour l'action appropriée par les unités concernées ;
- Tenir à jour le classement (électronique et classique) des documents ;
- Tenir un chrono courrier / sortie de l'administration ;
- Tenir la caisse menues dépenses de l'Unité de Gestion du Projet ;

- En collaboration avec le spécialiste en gestion financière, mettre à jour les divers manuels utilisés par le superviseur ;
- Effectuer le contrôle interne des opérations ;
- Réaliser les inventaires annuels ;
- Assister les missions d'audit ;
- En collaboration avec le spécialiste en gestion financière, assurer la gestion administrative du personnel notamment o suivre les dossiers des salariés, oréaliser les déclarations et effectuer le suivi administratif des stages de formation.
- o comptabiliser le temps de travail et mettre à jour les tableaux de bords, le planning des congés et des absences
- o préparer les éléments constitutifs des paies.
- Accomplir toutes autres tâches qui seraient demandées

III - QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

Le candidat doit avoir :

- des compétences en secrétariat, en comptabilité et en gestion du personnel des entreprises ou des projets, en gestion financière et informatique de gestion ;
- au moins une licence professionnelle en gestion des organisations, assistant de gestion ou de direction, droit ou gestion financière
- au moins cinq (05) ans d'expérience en matière de gestion administrative et financière ou d'une organisation au poste d'assistant dans un ou plusieurs projets financés par les bailleurs de fonds ou dans une grande entreprise du secteur privé
- une parfaite maîtrise du français et de l'anglais, de l'expression écrite et orale
- la maîtrise des logiciels de bureautique ;
- la capacité à travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et des relations interpersonnelles.

IV - DUREE

L'assistant administratif sera recruté pour une durée d'une année renouvelable sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

V – CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae ;
- Des copies des diplômes ;
- Des documents justifiant l'expérience professionnelle.

VI – DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures 30 minutes à 15 heures. Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard 11 août 2017 avec mention « Avis de recrutement d'un assistant administratif du PDCE ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Gestion du Projet / PDCE

Rue SOWETO n° 177 – Ex Télévision – Quartier Bacongo

Email : congo.pdce@yahoo.fr - Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur du Projet

OKOMBI Auxence Léonard

SANTÉ PUBLIQUE

Des antituberculeux disponibles pour soulager les malades

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a remis récemment au Programme national de lutte contre la tuberculose, un lot important d'antituberculeux qui couvrira les besoins nationaux durant plusieurs mois.

Le centre antituberculeux de Brazzaville, qui dépiste en moyenne 140 cas de tuberculose par mois, est la première structure à recevoir ce lot de médicaments. Une partie du stock sera dispatchée sur toute l'étendue du territoire national, a précisé la ministre de la Santé et de la Population. « Que les patients soient rassurés », a-t-elle indiqué.

Le directeur du plan national de lutte contre la tuberculose, le docteur Franck Okemba, a, quant à lui, reconnu que la tuberculose est l'un des problèmes majeurs de santé publique au Congo avec l'émergence des souches pharmaco-résistantes. Selon lui, l'incidence de la maladie

dépasse les 300 cas pour 1000 habitants. « Ce don d'antituberculeux contenant toutes les molécules confondues, aussi bien de la première que de la deuxième ligne est un ouf de soulagement », a déclaré le docteur Franck Okemba, saluant la volonté du gouvernement quant à apporter une réponse adéquate à la lutte contre cette maladie.

Un autre lot de ces médicaments arrivera le 28 juillet prochain. Ces antituberculeux concerneront les formes pédiatriques, a signifié le directeur de programme national de lutte contre cette maladie. « L'objectif est d'atteindre les indicateurs tels que l'exige l'Organisation mondiale de la



Remise des antituberculeux par la ministre de la Santé. Crédit photo Adiac

santé », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le médecin chef du centre antituberculeux de Brazzaville, le docteur Michel

Illoye-Ayet, a rappelé qu'en dehors de ces médicaments, le ministère de la Santé avait déjà remis à cette structure un

lot de matériel pour améliorer les performances du service de radiologie.

Rominique Nerplat Makaya

SANTÉ INFANTILE

Le personnel formé à la prise en charge intégrée des enfants

Le directeur de cabinet par intérim du ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, a ouvert le 25 juillet, l'atelier de formation des formateurs à la Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) à Elonda dans la commune de Kintélé

La prise en charge intégrée des maladies de l'enfant est une approche intégrée de la santé axée sur le bien-être de l'enfant dans sa globalité. Elle a été mise en place par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance depuis 1995.

La stratégie vise à réduire la mortalité infanto juvénile et contribuer à l'amélioration de la croissance et au développement des enfants de moins de cinq ans.

En 2004, le Congo a mis en œuvre la stratégie qui prend en compte les causes directes de mortalité infanto juvénile : les infections respiratoires aiguës en particulier la pneumonie, la diarrhée, le paludisme, la rougeole, la malnutrition, le VIH/sida pédiatrique et certains aspects de la nutrition et de la vaccination.

La PCIME s'appuie sur trois composantes, à savoir l'amélioration des compétences des agents de santé ou composante clinique ; l'amélioration du système de santé nécessaire à une bonne prise en charge des maladies et l'amélioration des pratiques familiales et communautaires en matière de santé du nouveau-né et de l'enfant.

La représentante de l'OMS au

Congo, le docteur Fatoumata Binta Tidiane Diallo, a expliqué dans son mot de circonstance qu'au niveau des établissements de santé, la PCIME favorise l'identification, précise les pathologies, garantit le traitement adapté et combiné pour toutes les principales maladies de l'enfant.

A domicile et au niveau communautaire, elle amène les parents à développer des comportements de recherche des soins préventifs et curatifs ; améliorer la nutrition et exécuter correctement les soins prescrits par un prestataire ; des conseils destinés à ceux qui s'occupent des enfants afin d'accélérer le processus de secours des enfants gravement malades.

Fatoumata Binta Tidiane Diallo a, en outre, rappelé les insuffisances constatées lors de l'analyse de la situation réalisée en 2016, dans le cadre de la revue de la feuille de route pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle et infantile : la planification, le suivi et l'évaluation ; la mise en œuvre de l'approche communautaire et autres.

Le directeur de cabinet par intérim du ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio a souligné dans son

mot d'ouverture les contraintes de la stratégie au Congo : la résistance au changement des agents de santé ; la faible implication des prestataires et les coûts élevés de la formation.

Il a en outre rappelé que la dernière formation des formateurs au Congo date de l'année 2004, avant d'indiquer que la plupart aujourd'hui ont fait prévaloir leurs droits à la retraite.

Une tendance à la baisse du taux de mortalité infantile

Selon l'enquête démographique et de santé au Congo de 2011-2012, une tendance à la baisse du taux de mortalité infantile a été observée chez les enfants de moins de cinq ans passant de 117 pour mille en 1990 à 68 pour mille naissances vivantes en 2011, alors que les projections des Objectifs du millénaire pour le développement 2015 étaient fixées à 35 décès pour mille naissances vivantes. Notons qu'après cette cérémonie d'ouverture, les participants ont été répartis en groupes. Les enseignements sont donnés par les facilitateurs venus de différents pays : du Burkina-Faso, les docteurs Dao Fousseni ; du Cameroun, Adjidja Amani ; de la République démocratique du Congo, Ilunga Fidèle et Kini Brigitte et ceux de l'OMS/Libreville et l'OMS/Afro, respectivement les docteurs Trovoada Daisy et Habimana Phaniel.

Lydie Gisèle Oko

LUTTE CONTRE LE SIDA

Une initiative lancée pour mieux coordonner les efforts

Lancée mardi par Kenneth Cole, président de la fondation américaine AmfAR, cette initiative est destinée à mieux coordonner les efforts des différents acteurs de lutte contre ce fléau, a-t-on appris de source de la fondation.

Baptisée « Mettons fin au sida » (End AIDS en anglais), cette coalition rassemble une trentaine d'organisations, dont l'Onusida, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. « Cette meilleure coordination permettra de gagner en efficacité et de réaliser des économies significatives, et d'éviter des doublons », a affirmé Kenneth Cole. « Nous sommes à un point de bascule dans la lutte contre le sida, avec de nombreux progrès accomplis, mais aussi des inquiétudes, comme l'apparition de résistance aux traitements », a-t-il ajouté.

Au moment où des voix s'élèvent pour décrier la baisse des financements dans la lutte contre sida, Kenneth Cole a estimé que si l'on veut que cette épidémie ne soit plus un problème majeur de santé publique d'ici à 2030, il faut mettre en place des mesures appro-

priées. « Nous devons comprendre par quelles étapes il faut passer et répartir nos ressources scientifiques et financières en fonction de ces priorités », pour atteindre l'objectif fixé par l'Onusida, a-t-il expliqué. « Si nous n'agissons pas maintenant, et ensemble, il ne sera

peut-être plus possible de contrôler cette épidémie et les coûts, tant financiers qu'en vies humaines », a argumenté le président de la fondation. Kenneth Cole a souhaité que des efforts soient davantage consentis en vue de « promouvoir et amplifier » le travail que font les organisations de lutte contre le sida. « Nous ne cherchons pas à reproduire les choses qui sont déjà faites ailleurs », a-t-il relevé. Le président de la fondation a regretté le fait que les acteurs de la prévention, de l'accès aux traitements et de la recherche d'un remède ou d'un vaccin « ne se parlent pas suffisamment ».

La Kaiser Family estime qu'au niveau mondial, les dons gouvernementaux pour la lutte contre le sida sont tombés l'an dernier à leur plus bas niveau depuis 2010, soit 7 milliards de dollars (environ 6,4 milliards d'euros) contre 7,5 milliards de dollars en 2015. Et les Etats-Unis, historiquement plus gros contributeur à cette cause, ne veulent plus consentir d'autres financements puisque le président Donald Trump a déjà proposé de réduire les apports de son gouvernement de plusieurs programmes de santé. Parmi les secteurs visés, figure la coupe de 17% de la contribution américaine au fonds mondial de lutte contre le sida.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

Catherine Samba-Panza à la tête de la mission d'observation électorale de l'UA au Sénégal

L'ancienne présidente de la transition en Centrafrique est désignée chef de la délégation des observateurs de l'Union Africaine (UA) pour le suivi des élections législatives au Sénégal.

« L'ancienne présidente est désignée effectivement pour aider l'UA à observer les élections législatives au Sénégal. Je pense qu'elle a quitté Bangui ce jour », confie une source proche de la représentation de l'UA à Bangui. L'ancienne cheffe de l'Etat de transition y est attendue avec plusieurs observateurs de diverses nationalités, au courant de la semaine. Il s'agit, selon des sources diplomatiques, d'une grande responsabilité. « Les enjeux des législatives au Sénégal sont énormes pour le continent. C'est pour cela que l'ancienne présidente a été choisie pour tout ce qu'elle est et ce qu'elle a fait en matière d'élections », explique une source bien informée.

Les enjeux de ces législatives sont importants. D'un côté, le pouvoir du président Macky Sall tente de renouveler la majorité présidentielle avec de nouveaux candidats, mettant à l'écart plusieurs députés actuels de la majorité. De l'autre, l'opposition bien que très divisée, tente de se baser



Catherine Samba-Panza (DR)

sur les mécontentements de la majorité pour raffer la majorité à l'Assemblée nationale, ce qui pourrait être un coup dur pour le pouvoir actuel au Sénégal.

La campagne électorale en vue des législatives sénégalaises, lancée mi-juillet, prendra fin ce vendredi. Les élections se tiendront le 30 juillet prochain. Pour la première fois de son histoire, le

Sénégal va connaître un nombre très élevé de candidats pour les 165 sièges à pourvoir à l'hémicycle. Au moins quarante têtes de liste ont été dévoilées, dont celle dirigée par l'ancien président, Abdoulaye Wade, qui pilote la coalition portée par son parti, le PDS. L'observation des législatives sénégalaises est la deuxième mission du genre dirigée par l'ancienne présidente, Catherine Samba-Panza, depuis qu'elle a quitté la présidence en mars 2016. C'est en Côte d'Ivoire, en décembre 2016, qu'elle a conduit la première mission d'observation électorale de l'UA. De source fiable, elle pourrait encore diriger le mois prochain, une équipe d'observateurs des élections en Sierra Leone pour le compte de la fondation CAIR.

Depuis son départ en mars 2016, l'ancienne présidente de la Transition en RCA est très active au niveau international. Elle a été nommée lors du 29^{ème} sommet de l'Union africaine, membre du comité des sages de l'Union. Ce comité fait office d'organe de conseil auprès de la commission.

Josiane Mambou Loukoula
et RJDH

IMMIGRATION

Des pays s'accordent davantage sur la coopération

Les représentants du groupe de contact sur la route migratoire en Méditerranée centrale ont convenu, le 24 juillet à Tunis, de renforcer leur coopération en matière de gestion des flux migratoires, en jugeant essentielle une stabilisation de la Libye.

« Nous devons approfondir notre solidarité et notre responsabilité collectives. Un pays seul ne peut faire face à ce phénomène de migration, nous devons faire front ensemble », a déclaré Dimitris Avramopoulos, commissaire européen à la migration. « Nous devons nous engager ensemble pour résoudre » cette « crise migratoire d'une ampleur extrême », a renchéri le ministre français de l'Intérieur, Gérard Collomb.

Cette réunion à laquelle ont participé les ministres de l'Intérieur ou autres représentants de la Tunisie, la Libye, l'Algérie, la France, l'Italie, Malte et d'Allemagne notamment, en présence de l'Union européenne, a été élargie au Tchad, Niger et Mali.

Face au trafic de migrants, « l'approche ne peut être sécuritaire » uniquement. Elle doit être « globale, avec un grand aspect social, un grand aspect économique et souvent culturel », a, de son côté, affirmé à la presse le ministre tunisien de l'Intérieur, Hédi Majdoub.

La situation chaotique en Libye a été l'un des principaux points abordés, selon le commissaire européen, « Il est très important de rétablir la stabilité dans ce pays. L'Europe n'est pas une forteresse, elle est ouverte mais les personnes souhaitant s'y rendre doivent suivre des procédures légales ».

Au terme de cette rencontre, les ministres se sont accordés pour que leurs pays tentent de traiter « les causes profondes de la migration irrégulière » et pour « renforcer l'échange d'informations stratégiques et opérationnelles sur les réseaux criminels de traite des êtres humains et de trafic de migrants ». Le ministre des Affaires étrangères du Mali, Abdramane Sylla, a de son côté appelé les pays européens à « alléger (leurs procédures) de visa » pour permettre aux jeunes Africains, qui en rêvent de se rendre en Europe.

Le groupe de contact avait tenu sa première réunion ministérielle à Rome en mars, et doit de nouveau se retrouver en Suisse d'ici la fin de l'année. Selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 111.514 migrants et réfugiés sont arrivés en Europe par la mer depuis le 1er janvier, dont 85% en Italie. Quelque 2.360 sont morts en tentant la traversée.

J.M.L.oukoula

CACOGES

Cabinet d'Audit et de Conseil en Gestion

SEMINAIRES DE FORMATION

Le Cabinet CACOGES organise à Brazzaville en République du Congo du 07 Août au 7 Septembre 2017, un séminaire de formation portant sur les Contrats de partage de production (CPP) et le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Résumé

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes

IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

Les différents modules au programme sont :

- Module 01 : Cadre conceptuel de l'amont pétrolier
- Module 02 : Fondamentaux du Contrat de partage de production
- Module 03 : Mécanismes de la répartition de la production
- Module 04 : Fondamentaux de la fiscalité pétrolière
- Module 05 : Fondamentaux de la consolidation
- Module 06 : Elimination des titres
- Module 07 : Les impôts différés
- Module 08 : L'approche par composant (SYSCOHADA révisé)
- Module 09 : La dépréciation des immobilisations (IAS 38)
- Module 10 : Les contrats plu exercices (SYSCOHADA révisé)
- Module 11 : La réévaluation des bilans
- Module 12 : Le crédit-bail
- Module 13 : Les états financiers (SYSCOHADA révisé)
- Module 14 : Les changements sur les traitements comptables (SYSCOHADA révisé)
- Module 15 : Le cadre conceptuel (SYSCOHADA révisé)

Pour plus de renseignements, informations et/ou inscription, contacter :

BRAZZAVILLE

Immeuble 7 Eucalyptus, 2^e Etage, Entrée 201
Av. de la liberté,
Résidence, Les Flamboyants - En face de l'hôpital militaire
Tél. : 06 989 06 06
République du Congo

PAR MAIL ET TÉLÉPHONE

serge.akamandeli@cacoges.cg
(06 510 64 91)
cacoges@gmail.com
raydine.magnongui@cacoges.cg
r.magnongui@gmail.com (06 989 06 06)

PÉTROLE

Les pays producteurs affichent la volonté d'accentuer la réduction de leur offre

Réunis lundi à Saint-Petersbourg, en Russie, les principaux pays exportateurs de pétrole ont réitéré cette volonté et pris l'engagement d'appliquer la réduction de leur offre par la limitation des exportations.

Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur l'accord de novembre, qui prévoit des baisses de production pour enrayer l'effondrement des prix. Une opportunité ayant permis à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dont l'Arabie Saoudite est le chef de file, ainsi que d'autres gros producteurs non membres du cartel, de s'engager davantage la baisse de l'offre et d'étendre cette volonté à d'autres producteurs.

Dans un communiqué rendu public le même jour, les pays participants, ont souligné avoir constaté « des progrès importants en vue d'un rééquilibrage » du marché du pétrole, qui a été marqués ces dernières années, par une offre surabondante. Tout en reconnaissant l'existence de la « marge de progrès de la part de certains producteurs », ils ont « exigé que tous les pays producteurs participants se mettent rapidement en pleine conformité », en s'engageant à baisser leur production et leur offre sur le marché international.

Selon ce communiqué, la réunion a obtenu l'accord des autorités nigérianes sur la nécessité d'accentuer la baisse de l'offre du pays une fois que sa production montera à 1, 8 million de barils par jour. Le Nigéria et la Libye, deux membres de l'Opep, avaient été jusqu'à présent exemptés de participer à des mesures de réduction de leur production en raison des troubles, qui les affectent ainsi que leur industrie pétrolière.

Notons que l'accord de réduction de l'offre est appliqué actuellement à 98%, ce qui a permis de la réduire à un total de plus de 350 millions de barils de pétrole. Ces efforts de baisse sont appliqués sans la participation des Etats-Unis, ayant émergé comme producteur majeur, ces dernières années, grâce au pétrole de schiste.

N.N'G.

COMMERCE

Lomé accueillera le forum AGOA 2017

Le forum de la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique - Africa Growth and Opportunity Act (AGOA) - réunira du 8 au 10 août, dans la capitale togolaise, de hauts fonctionnaires des États-Unis et 38 pays d'Afrique subsaharienne pour discuter des moyens de renforcer la coopération économique et le commerce entre les États-Unis et l'Afrique.

Organisées cette année sur le thème : « Les Etats-Unis et l'Afrique : un partenariat pour la prospérité à travers le commerce », ces assises connaîtront également la participation de l'Union africaine et des communautés régionales. La délégation américaine sera dirigée par le représentant pour le commerce extérieur, l'ambassadeur Robert Lighthizer, et comprendra de hauts cadres des départements d'Etat, de l'agriculture, du commerce, de l'énergie, du travail, des transports, du Trésor, de l'Usaid, de l'Agence des Etats-Unis pour le commerce et le développement. Il y aura également des représentants du

Millennium Challenge Corporation, de l'Overseas Private Investment Corporation et du Fonds des Etats-Unis pour le développement en Afrique. Des membres du Congrès de tous bords politiques et leurs équipes sont également invités au Forum.

« Le Forum 2017 explorera comment les pays peuvent continuer à maximiser les avantages de l'AGOA dans un paysage en rapide évolution économique et souligner le rôle important joué par les femmes, la société civile et le secteur privé pour promouvoir le commerce et générer de la prospérité »,

« Le Forum 2017 explorera comment les pays peuvent continuer à maximiser les avantages de l'AGOA dans un paysage en rapide évolution économique et souligner le rôle important joué par les femmes, la société civile et le

secteur privé pour promouvoir le commerce et générer de la prospérité », indique un communiqué. « Des représentants du secteur privé, de la société civile et du Programme d'entrepreneuriat des femmes africaines - African Women's Entrepreneurship Program (AWEP) - parrainé par les États-Unis, participeront aussi aux activités du forum les 8 et 9 août », ajoute la source. Parmi les activités prévues, figurent les plénières ministérielles qui se dérouleront les 9 et 10 août. Elles réuniront de hauts fonctionnaires des États-Unis et des pays africains bénéficiaires.

Signalons que la loi AGOA, qui améliore l'accès au marché américain pour les pays d'Afrique subsaharienne éligible, est la pierre angulaire de la politique commerciale du gouvernement des États-Unis en Afrique subsaharienne depuis 2000. Elle prévoit que chaque année un forum spécial soit convoqué pour discuter des questions liées à la mise en œuvre de la loi et des questions relatives à la coopération économique et au commerce en général.

Nestor N'Gampoula

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE











L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

GABON

L'UNOCA et la CEEAC évaluent le niveau de leur coopération

La deuxième retraite sur le renforcement de la collaboration et de la coopération entre le Bureau des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et le secrétariat général de la CEEAC s'est déroulée lundi à Akouango-Village, Cap Santa Clara, à une quinzaine de kilomètres de la capitale gabonaise.

L'objectif principal de la rencontre était d'examiner l'état de la collaboration et de coopération entre la CEEAC et l'UNOCA à travers les axes stratégiques ci-après : la cartographie et l'analyse du contexte géostratégique actuel ainsi que la situation politique, sécuritaire et socio-économique ; les mandats respectifs, les rôles et les méthodes quotidiennes de travail ; la mise en œuvre du cadre de coopération UNOCA-CEEAC et du plan d'actions 2017.

Les participants ont également échangé sur le suivi des questions thématiques particulières telles que : l'appui de l'ONU à la CEEAC en matière de diplomatie préventive et de médiation ; la mise en œuvre de la stratégie sous-régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre ;

l'échange d'informations sur les activités et les réunions statutaires pour le second semestre de l'année en cours.

Au cours de leurs interventions, le général Guy-Pierre Garcia et Gianluca Rampolla, respectivement secrétaire général adjoint de la CEEAC en charge du département de l'intégration humaine, de la paix, sécurité et stabilité (Dihss) et directeur, chef de la section des affaires politiques de l'UNOCA, ont relevé la convergence des points de vue entre les deux organisations sur les dossiers importants, qui minent la paix et la sécurité en Afrique centrale, ainsi que les moyens d'y trouver des solutions adéquates.

Ils se sont félicités de la collaboration et de la coopération, qui existent déjà entre les deux organisations et ont réitéré la disponibilité de

la CEEAC et de l'UNOCA à œuvrer pour que ces liens se renforcent et se diversifient davantage, en tenant compte de l'accord de partenariat signé au mois d'avril à New York entre le secrétaire général des Nations unies et le président de la commission africaine.

S'agissant de la coopération entre ces deux institutions en matière de communication, il ressort qu'elles coopèrent déjà à travers diverses activités. Cette dynamique mérite juste d'être renforcée à travers de nouvelles activités à forte valeur ajoutée, notamment dans les secteurs des TIC, du renforcement des capacités des journalistes de la sous-région, la production des documentaires, la participation aux foires, l'organisation des conférences et des campagnes de sensibilisation.

Procédant à l'évaluation de l'état de la coopération UNOCA-CEEAC, le général Guy-Pierre GARCIA a passé en revue l'état de la coopération entre l'UNOCA et la CEEAC en quatre parties principales

: les institutions sous-régionales, les institutions internationales installées en Afrique centrale, le cas particulier de l'UNOCA et du Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) et enfin, l'animation de cette coopération, y compris la question des financements de la mise en œuvre du cadre de coopération.

A cet effet, le présentateur a d'abord fait des rappels pertinents sur les mandats de la CEEAC et de l'UNOCA en matière de paix et de sécurité, en soulignant que la place centrale de la CEEAC en la matière est reconnue par l'Union africaine.

Ensuite le général GARCIA a fait un plaidoyer visant à rationaliser et opérer une bonne division du travail entre la CEEAC et l'UNOCA. A la suite de la présentation de la CEEAC, l'UNOCA a aussi fait une intervention pour se féliciter de l'état de la coopération actuelle entre les deux institutions, tout en relevant des

défis auxquels elles font face, à savoir : le respect des délais dans la contribution aux activités conjointes ; le financement des activités et la mobilisation des ressources ; la flexibilité et le respect des procédures ; le partage de l'information.

L'appui de l'ONU aux efforts de la CEEAC en matière de diplomatie préventive et de médiation, et la mise en œuvre de la stratégie sous-régionale de lutte contre le terrorisme, ont fait l'objet d'une analyse et des échanges très approfondis.

A la fin, le représentant spécial du secrétaire général et chef du bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), François Louncény Fall, et le secrétaire général de la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Ahmad Allam-mi, se sont félicités des échanges fructueux entre les experts des deux institutions et appelé à redoubler d'efforts dans la mise en œuvre du cadre de coopération et du plan d'actions 2017.

Yvette Reine Nzaba



BUROTOP IRIS
Distributeur Exclusif au Congo



Transcend
N°1 Mondial



StoreJet 25H3P/25H3B
1TB/2TB



SSD 370
128GB/256GB/512GB/1TB



JetFlash 340
8GB

Clé usb à partir de 2.900 Fcfa (8 Go)
Disque durs externes à partir de 49.500 Fcfa (500 Go)

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

MUSIQUE

Pierre Massamba à la quête d'un producteur

L'artiste congolais et patron de l'orchestre Grand Ballet Bongo international (Gobbi) pratiquant le genre musical «pop moderne traditionnelle», Pierre Massamba dit Signoret est à la recherche d'un producteur phonographique pour la production de ses cinq albums.



Pierre Massamba dit Signoret (Adiac)

D'une cinquantaine révolue, l'artiste musicien Pierre Massamba est un véritable réservoir de la musique pop moderne traditionnelle. Surnommé «L'homme de spectacle», Signoret a dans sa gibecière cinq albums qui sont en attente de production. Il est à la quête d'un producteur susceptible de supporter non seulement son studio mais aussi la finalisation de ses albums. Au nombre de ses albums figurent : Kimbwa modernisé, où il modernise la danse traditionnelle des kongos ; La petite Marie ; Le Congo paisible ; Le témoignage sur Charles de Gaulle ; et Reggae dans lequel il honore l'ex-président des Etats-Unis, Barack

Obama. Artiste multi rythmique, Signoret pratique avec aisance le soukous, meringue, salsa, slow, reggae, pop, samba, bolero, cha cha cha, rock'n'roll, ... Autant de qualité à susciter l'engouement des producteurs. Ces cinq opus qui attendent un producteur, regorgent des titres comme : Bolingo ya Bougie, Maman

N'kengué, Ciné-vox (premier album) ; Apprends-moi, Vivre pour n'aimer que toi (deuxième album) ; L'unité Nationale, la Paix au Congo (troisième album). « Afin d'immortaliser les visites du général de Gaulle à Brazzaville que j'ai eu la chance de rencontrer deux fois de suite, le 14 juillet 1953 et le 24 août 1958, je lui ai écrit une chanson intitulée Le témoignage sur le général de Gaulle à Brazzaville. Une manière de réécrire l'histoire et l'amitié franco-congolaise. Cette chanson est écrite en français et en anglais. Il en est de même pour The American Democracy (un reggae) que j'ai dédié à l'ancien président des Etats-Unis d'Amérique Barack Obama. », explique l'artiste.

Notons que fort de son expérience musicale, Signoret est susceptible de présenter plusieurs danses internationales sur une scène.

Bruno Okokana

MÉDIAS

La Semaine Africaine a un nouveau directeur de publication

Les évêques du Congo ont nommé le 18 juillet à Brazzaville le journaliste Albert Mianzoukouta, directeur de publication par intérim du journal La Semaine Africaine. Il remplace à ce poste Joachim Mbanza, à la tête du journal depuis 1992.

Journaliste à la retraite à la Radio Vatican, à Rome en Italie, Albert Mianzoukouta exercera son mandat de cinq ans renouvelable sous l'autorité du secrétariat général de la Conférence Episcopale du Congo et du président de la Commission Episcopale chargée des moyens de communication. Le « décret de nomination » signé au nom de la conférence épiscopale par Monseigneur Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, a été décidé lors d'une réunion extraordinaire des Evêques du Congo à Yaoundé.

Albert Mianzoukouta a fait ses études de journalisme à Brazzaville au département des Sciences et Techniques de la Communication de l'Université Marien-Ngouabi. Il fait partie de la première génération des étudiants de ce département. Il a poursuivi ses études de journalisme et de communication sanctionnées, en 1987, par un doctorat en communication à l'Institut Français de Presse (IFP) et à la Faculté Paris II Sorbonne.

À 61 ans, Albert Mianzoukouta, marié et père d'enfants, va devoir conduire les destinées du bihebdomadaire qu'il connaît bien et qui fête cette année ses 67 ans d'existence. Il a, en effet, été rédacteur en chef adjoint du journal, correspondant de Radio Vatican pour l'Afrique centrale où il a travaillé pendant 26 ans.

La première édition de La Semaine Africaine date du 4 septembre 1952. C'est donc le plus vieux journal du Congo. Il se définit comme un journal indépendant d'information générale et d'action sociale. En raison de son appartenance à l'Église catholique, la Semaine Africaine s'inspire de la doctrine sociale de l'Église, dans son combat pour la liberté, la justice, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, etc. Avec une dizaine de journaliste, le journal, expliquait en 2012 Joachim Mbanza, qui a récemment démissionné pour se consacrer aux législatives à Mbanza Ndounga, fonctionne avec un budget d'environ 180 millions de francs CFA par année.

Quentin Loubou

LIVRE

Christian Louhou Kinsangou publie « Une destinée peu ordinaire »

Dans ce roman de 44 pages, paru aux éditions Publibook, l'auteur parle de la jeune Déborah, diplômée d'un brevet de technicienne supérieure en communication publicitaire, passionnée par l'Occident.

La misère économique et sociale à laquelle elle est confrontée la pousse d'aller tenter son aventure en Europe. Face au chômage qui touche beaucoup de jeunes diplômés dans son pays natal, la jeune congolaise décide alors d'aller chercher sa vie loin de sa famille. S'épanouir en France est le rêve de Déborah.

En effet, les images reluisantes diffusées par plusieurs médias internationaux montrent une Europe et une Amérique du Nord riche économiquement et investies de progrès sociaux et offrent un cadre de vie sans comparaison avec son pays d'origine, la motive ainsi dans sa marche de voyage.

Confiante en elle et désireuse de réussir, elle fait le pari de l'émigration. Dès ses premiers contacts avec la France, le charme s'opère croyant que l'Europe est l'eldorado.

Avant que le tableau ne s'assombrisse et ne dévoile cette amère réalité, l'horizon professionnel de la jeune Déborah est bouché. Alors, que faire ? rester ? retourner au Congo ? ou pousser ailleurs, un peu plus loin ? L'audacieuse Deborah se confronte aux espoirs et mirages de l'émigration.

Christian Louhou Kinsangou est né au Congo Brazzaville. Il est titulaire d'un baccalauréat obtenu à Brazzaville en 1998. Après son baccalauréat, Christian poursuit ses études jusqu'en deuxième année de DEUG à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Le roman « une destinée peu ordinaire » est sa deuxième œuvre après « un voyage en France ». Il est installé en France, en région parisienne, depuis 2002.

Rosalie Bindika



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la

LIBRAIRIE LES MANGUIERS LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces

Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)

Samedi (9h-13h)



AVIS D'APPEL D'OFFRES**POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DES RÉPARATIONS CAPITALES DE TAPIS ROUTIER EN BÉTON BITUMINEUX DE L'AMBASSADE DE RUSSIE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO**

L'Ambassade de Russie lance un avis d'Appel d'Offres pour la réalisation des travaux des réparations capitales de tapis routier en béton bitumineux sur son territoire.

L'Appel d'Offres réalisera dans trois étapes :

1. Du 20 au 04 juillet a.c. - La visite par les candidats de l'Ambassade, sise avenue Félix Eboué, Centre-ville, Brazzaville (à côté de la Tour Nabemba) pour l'obtention de l'information complète relative aux conditions et exigences de l'Ambassade et l'examen de tapis routier.
2. Du 07 juillet au 31 août a.c. - La présentation à l'Ambassade des demandes pour la participation à l'Appel d'Offre et des factures proforma pour la mise en œuvre des travaux susmentionnés.
3. Après l'étude des offres proposées, l'Ambassade conclura un contrat pour la réalisation des travaux avec le gagnant d'Appel d'Offres.
Téléphone de contact : +242 05 345 32 63
E-mail : amrussie@yandex.ru

IN MEMORIAM

Le 26 juillet 2017, il ya 10 ans que Gérard Mokouri « Angomouana » fut arraché à l'affection des siens : épouses, enfants, neveux, nièces, sœurs, petits-fils, amis et connaissances... A jamais et endeuillés.
Pour ses 10 ans dans l'au-delà, nous qui l'avons connu et aimé, sommes priés d'avoir une pieuse pensée pour le repos éternel de son âme.

AVIS DE VENTE

Une demi-parcelle est mise en vente dans le quartier 903, Matari, derrière le centre de radio et de télévision.

Pour plus de renseignements, appeler aux :
01 021 17 98 / 06 995 49 46
Merci

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

NÉCROLOGIE

Programme des obsèques d'Émile Mombongo :

Vendredi 28 juillet 2017

- 9h00 : levée de corps à la morgue de Talangaï;
- 10h00 : recueillement au domicile, 16 rue Loango;
- 12h00 : messe de requiem en la basilique Ste-Anne;
- 14h00 : départ pour le cimetière privé le Final
- 16h00 : Fin de la cérémonie



Le capitaine Mambouo Pascal Gervais et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances et aux enfants Bikoyi Marie Brigitte, Likibi Franck, Mambouo Edith, Audrey tous à Paris (France), le décès de leur père Mambouo Pascal, commerçant transporteur, survenu le vendredi 21 juillet 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis au quartier Kimpouomo à Madibou..
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Maître Félix Makosso Lassi, notaire à Brazzaville (Tél. (+242) 06 666 14 44) a la profonde douleur d'annoncer à ses confrères, amis et connaissances, le décès de sa soeur aînée Mme Lomerge née Landou Jeanne Marie, survenu à Pointe-Noire le samedi 22 juillet 2017.

La veillée se tient au domicile de la défunte sis derrière la commune de Loandjili à Pointe-Noire.
Les obsèques auront lieu le 1^{er} août 2017 à Loubou (département du Kouilou).

La famille Samba Eusebe, fidèle et enfants Bahouidi, Miafouba, Nzoussi Prisca, Mbengou, Kikabou et petit fils Heloussala ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de Loutala Margueritte, survenu le mercredi 25 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°26 de la rue Djamena à Sadelmi (Moukondo).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Célestin Mantadi, agent Conseimo SI, et famille Mouvimba informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère Joséphine Moussayandi, survenu à Brazzaville le jeudi 20 juillet 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n°120 de la rue Diafouka à La Base (arrêt de bus : L'ombre).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Mme Ndey Antoinette, agent Télé Congo à la retraite, les familles Atipo, Akouala, Anga et Mongo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, grand-mère, tante et soeur, Guelele Hélène, survenu le lundi 17 juillet 2017 à Brazzaville.
Le deuil se tient au domicile familial sis n°22 rue Balloys à Talangaï (Av. de l'intendance).
La date de l'inhumation sera communiquée prochainement.



La famille Bakissa Moudiala a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès inopiné de leur fils, frère, oncle Massoumou Chancel, survenu le 14 juillet 2017 suite à un accident de circulation. La veille mortuaire se tient à la rue Janne Viale n°3 à Bacongo, non loin de l'église Saint Pierre Claver.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Bienvenu Balimba et la famille Fina de Poto-Poto ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Bampembe Jongwa François (Six One, 81), survenu le 22 juillet à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°103, rue Bangala à Poto-Poto (Avenue de France).
La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

SCTP

Mukoko Samba promet de relancer l'exploitation de la ligne ferroviaire

Pour le nouveau directeur général de l'ex-Onatra, cela se fera par le renforcement de la ligne reliant Kinshasa à la ville de Matadi, dans le Kongo central.



Une enseigne de la SCTP sur le fronton de l'immeuble abritant sa direction générale

Le nouveau directeur général de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP), Daniel Mukoko Samba, a exhorté le personnel de cette société de travailler afin que cette dernière retrouve son rôle de fer de lance et de poumon de l'économie congolaise.

Le 24 juillet, à la remise et reprise avec son prédécesseur Lewis Banguka, le Pr Mukoko a noté que la SCTP a toujours été considérée comme la colonne vertébrale de l'économie nationale. Dans cette volonté de relance des activités de l'entreprise, il a promis, dans un premier temps, de relancer l'exploitation de ligne ferroviaire, en renforçant celle reliant la ville de Kinshasa à Matadi, dans le Kongo central. Se disant conscient de lourdes responsabilités qui l'attendent et des problèmes auxquels l'entreprise est confrontée, le DG Mukoko Samba a souligné que seul le travail bien accompli et le respect dans le service permettront à relever cette géante entreprise.

La rigueur et la détermination

Sollicitant le concours de tous les travailleurs qu'il a invités à se remettre au travail, le DG de la SCPT a noté qu'il sera question de rigueur et de détermination dans ce travail. Pour Daniel Mukoko, la société dispose des atouts pour son redressement et certains partenaires continuent à lui faire confiance et croient même à un avenir meilleur de la société.

Lucien Dianzenza

PROCESSUS ÉLECTORAL

À peine installé, le CNSA déjà critiqué

La situation politique apparaît toujours bloquée en République démocratique du Congo (RDC) où la mise en place d'une instance de sortie de crise a été immédiatement rejetée par des opposants.

Samedi, les autorités congolaises ont installé un «Conseil national de suivi de l'accord» (CNSA) du 31 décembre 2016. Cet accord est supposé sortir ce géant d'Afrique d'une crise politique ouverte provoquée par le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila au-delà de la fin de son deuxième mandat, le 20 décembre 2016. L'accord prévoit notamment la tenue d'une élection prési-

dentielle fin 2017. En vertu de l'actuelle Constitution, M. Kabila ne peut pas se représenter. «L'installation du CNSA est un symbole important, démontrant que le cap sur les élections est réel et que, dans un délai responsable, nous allons de nouveau affronter le peuple», s'est félicité le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, cité par Radio France internationale (RFI). Le CNSA s'est doté d'un bureau avec un président (Joseph Olingankoy, à la tête d'un petit parti dissident de l'opposition), un représentant de la majorité (Adolphe Lumanu) et un représentant de l'opposition, Vital Kamerhe.

Ancien président de l'Assem-

blée nationale et ex-candidat à la présidence en 2011, M. Kamerhe, a cependant indiqué qu'il «n'occuperait pas ce poste de vice-président du CNSA parce qu'il s'agit d'une mascarade de plus de la majorité». Kamerhe a invité les Congolais à «s'investir pour l'organisation des élections dans le délai convenu». Principal force d'opposition, le Rassemblement avait de son côté fait savoir dès samedi soir: «Nous ne sommes pas concernés par la mise en place» du CNSA. Le CNSA peut aussi décider d'un éventuel report de la présidentielle en accord avec le gouvernement et la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

AFP

PROCÈS STOUPIS-KATUMBI

Des ONG saluent le courage du Tribunal de grande instance de Lubumbashi

Pour ces organisations qui ont fait le monitoring de ce procès, le tribunal précité a émis un jugement avant dire droit courageux dans sa réponse à l'exception d'inconstitutionnalité soulevée par les conseils de l'ancien gouverneur du Katanga.

Dans leur rapport de monitoring de ce procès, émis le week-end, le Centre des droits de l'Homme et du droit humanitaire (CDH), l'Humanisme et droits humains (HDH), Justicia Asbl, la Ligue contre la corruption et la Licof ont félicité le Tribunal de grande instance (TGI) de Lubumbashi pour le jugement avant dire droit intervenu le 20 juillet, dans l'affaire opposant le ministère public et partie civile Alexandros Stoupis à Moïse Katumbi, poursuivi dans une

affaire de spoliation de maison. Ces ONG ont, en effet, noté que répondant à l'exception d'inconstitutionnalité soulevée par les conseils de Moïse Katumbi, le tribunal précité, composé des juges Manda, Mbulayi et Feza, a décrété la surséance à l'examen de la cause jusqu'à ce que la Cour constitutionnelle, seule juge de l'inconstitutionnelle, se prononce sur ce moyen. Pour ces organisations, «cette décision courageuse du TGI de Lubumbashi intervient dans un contexte de politisation à outrance de cette affaire». Ce qui démontre, ont-elles admis, que «la justice congolaise pouvait fonctionner malgré les menaces et pressions subies du pouvoir exécutif, si tous les juges prenaient conscience

et défendaient leur indépendance, telle que garantie par la Constitution».

Le CDH, HDH, Justicia Asbl et la Licof ont dit renouveler leurs engagements à faire un monitoring permanent des ces genres des cas dits emblématiques soumis devant les juges et de dénoncer toutes décisions de justice iniques qui seraient prises sous influence politique. Elles promettent également de dénoncer et de traduire en justice toute personne, animateur d'institution soit-il, qui se serait rendue coupable, matériellement ou moralement des menaces à l'encontre des juges et magistrats qui interviennent dans l'instruction des dossiers judiciaires, dont le cas est sous examen.

L.D.

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



DÉTOURNEMENT DES RECETTES MINIÈRES

Martin Kabwelulu s'en prend à Global Witness

Pour le ministre des Mines, les allégations de cette ONG britannique procède d'une mauvaise interprétation des données reçues de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie).

Les dernières révélations de l'ONG britannique Global Witness sur la prétendue haute mafia, qui gangrène le secteur minier en RDC impliquant notamment la Gecamines, continue à défrayer la chronique. Dans un rapport publié le 21 juillet, cette ONG a révélé, entre autres, que « 750 millions de dollars américains de recettes minières versées par des entreprises minières aux administrations fiscales et entreprises minières publiques de la RDC ont échappé au Trésor public entre 2013 et 2015 ». Sans donner plus d'indications sur les présumés auteurs de ces détournements, Global Witness s'est livré à une attaque en règle sur les responsables du secteur qui cautionneraient de tels abus via le logement des recettes générées par l'exploitation des mines sur des comptes parallèles.



Martin Kabwelulu

Touché dans son amour propre étant entendu que toutes ces allégations le décrédibilisent à la fin, le ministre chargé des Mines est monté au créneau en rejetant en bloc les détails livrés par Global Witness. Cette dernière,

d'après Martin Kabwelulu, a fait une mauvaise lecture des données reçues de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie). L'interprétation qu'elle en fait serait, à l'en croire, erronée et teintée

de mauvaise foi. « Je constate avec beaucoup de regret que l'interprétation est apparemment très orientée vers une très mauvaise politique de notre pays. Donc, cette interprétation est manifestement erronée. Dans ce rapport, il y

a plusieurs données qui ont la connotation politique », a affirmé le ministre des Mines dans une récente intervention médiatique.

La réaction de l'officiel congolais n'est pas très loin de celle de Mack Dumba, coordonnateur de l'Itie qui, à son tour, réfute l'analyse de Global Witness tout en annonçant de lui adresser une demande d'explication écrite. « Vous avez vu dans le tableau que nous avons présenté et que nous allons publier, il n'y a aucun montant qui correspond à de l'argent que les régies financières ont déclaré à l'Itie et que Global Witness aurait pris en compte. C'est pourquoi nous allons nous référer à Global Witness pour nous dire l'origine de ces chiffres », a-t-il déclaré. Dans la foulée, la Gecamines, indexée comme entremetteuse dans cette mafia parce que c'est par elle que transitent les millions de dollars versés par les entreprises privées du secteur minier congolais, promet également d'apporter la lumière contre toutes ces accusations.

Alain Diasso

DÉVELOPPEMENT

Une première initiative africaine pour contrer la démographie galopante

Après avoir suscité l'intérêt croissant des dirigeants africains et de leurs partenaires au développement, la question démographique a figuré à l'ordre du jour de la réunion des Parlements des pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) qui ont décidé finalement de limiter les naissances à trois enfants par femmes. Pour beaucoup d'observateurs de la vie africaine, c'est le prélude à un engagement plus significatif de l'ensemble de la région face à un problème souvent éludé. Selon les Nations unies, l'espace Cédéao détient actuellement le record mondial de fécondité avec 5,6 enfants par femme.

L'objectif affiché par les Parlements des pays de la Cédéao est d'arriver à équilibrer le taux de croissance des pays à l'évolution démographique. Il est inutile de rappeler le principe économique qui soutient que le taux de croissance économique doit être supérieur au taux de croissance démographique pour consolider la phase de développement d'un pays. « Quand on a des taux de croissance économique de l'ordre de 5 à 6 % avec un taux de fécondité situé à 6 à 7 %, nous sommes dans une situation de démographie non maîtrisée. Dans pareil cas, nous ne pouvons pas espérer de développement », a mis en garde Salif Diallo, président de l'Assemblée nationale burkinabè. Un pays comme le Niger a atteint le taux record de fécondité de 7,3 enfants par femme.

La question démographique est d'autant plus stratégique pour l'Afrique que les deux tiers de sa population sont des jeunes pour la plupart au chômage. Au regard de cet enjeu crucial, l'on

comprend que les réponses durables contribueront à résorber un certain nombre de phénomènes liés à la pauvreté dont la violence urbaine, la délinquance juvénile, l'immigration clandestine et les enfants de la rue. Les parlementaires devraient inciter leurs gouvernements respectifs à mettre en place des politiques tendant à favoriser l'accès à la planification familiale ou au renforcement de l'éducation chez les femmes.

Bien entendu, cette démarche est loin de satisfaire tout le monde. Des voix montent parmi les experts africains pour dénoncer toute tentative de limitation des naissances dans l'espace Cédéao et en Afrique. Selon les partisans du « non » à cette loi du reste inédite en Afrique (après la Chine avec son enfant unique), la population africaine représente une véritable force de développement car elle est en grande majorité jeune et dynamique. Il faut avoir conscience de cet atout majeur

et savoir l'utiliser à bon escient. En l'organisant et surtout en la disciplinant, elle deviendra un moteur de développement pour la région comme c'est le cas en Asie.

Aujourd'hui, l'Afrique de l'Ouest choisit d'affronter le problème de la fécondité africaine au grand jour et sans tabous. La stratégie adoptée est d'arriver à limiter à trois le nombre d'enfants chez une femme d'ici à 2030. Au cours d'une rencontre élargie à d'autres pays africains dont la Mauritanie et le Tchad, la problématique de la démographie galopante a fait l'objet d'intenses discussions. À présent, l'on attend de voir effectivement leurs effets dans les politiques nationales des différents pays qui ont accepté de s'engager dans la voie de la limitation des naissances, un pari visiblement difficile à mettre en oeuvre. Pour rappel, plus de la moitié de la croissance de la population mondiale entre 2013 et 2100 proviendra de huit pays dans le monde : le Nigéria, l'Inde, la Tanzanie, le Niger, l'Ouganda, l'Éthiopie, les États-Unis d'Amérique et la République démocratique du Congo. L'on estime même que la population de la RDC devrait doubler tous les 25 ans par manque de planification et de gestion démographiques.

Laurent Essolomwa

8^{ES} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Ania Mabunga prend le bronze en lutte libre féminine



Ania Mabunga entourée d'autres membres de l'équipe de la RDC après sa médaille de bronze en lutte à Abidjan

Après la médaille d'or du marathonien Dieumerici Makorobondo Salukombo, la RDC a gagné une deuxième médaille en bronze, avec la victoire de l'athlète Ania Mabunga Menga sur la Burkinabée Yvette Zié dans la catégorie des 69 kg. La médaille d'or a été enlevée par la Sénégalaise Sambou Anta, large vainqueur de son face-à-face en finale avec la Canadienne Kayla Brodner par dix points à zéro.

En version masculine, le Camerounais Marcel Diboma et le Sénégalais Blaise Diatta ont chacun gagné une médaille de bronze dans la catégorie des 86 kg. C'est aussi le cas du Camerounais Cédric Yvan Nyami Tchouga chez les 97 kg. Le Sénégalais Thiacka Faye a glané une médaille de bronze dans la catégorie des 125 kg, au détriment de l'Ivoirien Adama Tangaga. En terme de bilan de médailles, la RDC a donc déjà vendangé deux médailles dans ce rendez-vous sportif international, l'or avec le marathonien Makorobondo et le bronze par Ania Mabunga Menga.

Martin Engimo

8ES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

La RDC vient à bout d'Haïti à Abidjan

Battus en première journée par les U20 du Canada, les Léopards de moins de vingt ans de la RDC entretiennent encore l'espoir de qualification au prochain du tournoi de football des huitièmes Jeux de la Francophonie après leur victoire à l'arrachée, le 24 juillet, à Abidjan face aux tenaces jeunes d'Haïti.

Après la défaite assez surprise de zéro but à un, en première journée du groupe, contre le Canada, la sélection U20 football de la RDC s'est imposée difficilement, le lundi 24 juillet 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire, contre le Haïti, par un but à zéro. C'était en deuxième journée du tournoi de football des huitièmes Jeux de la Francophonie. L'unique but de la partie a été l'œuvre du latéral droit Dido Zembele de l'US Tshinkunku à la 83e minute, trompant le jeune gardien de but haïtien Davensley ; Dido Zembele Tshisuku est entré en jeu en deuxième période à la place de Balongo de Saint-Trond en Belgique. Pour cette rencontre, le

onze de départ du sélectionneur Eric Tshibusu s'est composée du gardien de but Jackson Lunanga, et dans l'entrejeu, Néron Oshongo de l'AC Ujana, Arsène Zola (capitaine) du TP Mazembe, Tshibwabwa du FC Saint-

par Likonza), Djemes Diala, Chadrac Muzungu de l'AS V.Club, Manassé Mutatu du FC Saint-Eloi Lupopo, Balongo de Saint-Trond en Belgique (remplacé la 46e minute par Zembele Tshisuku), et Nathan Nsumbuka de l'OC

so, Likonza, Arnaud Mwendy de Bordeaux en France, Tshisuku et Lituka ont débuté sur le banc des remplaçants.

Le sélectionneur Éric Tshibusu a conservé son schéma tactique de 3-5-2 qui

contraindre la France au résultat d'égalité d'un but partout. Les attaquants des Léopards ont loupé plusieurs occasions de but, notamment, Chadrac Muzungu, et il a fallu un centre fort du latéral droit Dido Zembele pour garder un espoir de qualification. « Je suis très heureux de la victoire de cette après-midi car nous nous sommes retrouvés face à une équipe bien en place et déterminée, et nous avons réussi à décrocher la victoire. Néanmoins, nous avons de gros problèmes au niveau de la finition. Il nous faut ajuster cela si nous voulons espérer s'imposer pour notre dernier match face à la France », a déclaré le jeune capitaine Arsène Zola de Mazembe après ce succès.

Notons que dans l'autre match de la deuxième journée, la France a écrasé le Canada par trois buts à zéro, permettant à la RDC d'occuper la deuxième position du groupe. Le dernier match contre la France sera crucial pour une éventuelle qualification.

Martin Enyimo



Les Léopards U20 de la RDC aux 8^{es} Jeux de la Francophonie à Abidjan (photo leopardsfoot.com)

Eloi Lupopo, Peter Mutomosi de l'AC Rangers, Kazadi Okito du FC Renaissance (remplacé à la 72^e minute

Idimu (remplacé à la 87^e minute par Likuta). Kamalandwako, Luzolo, Masikini de Shark XI FC, Mawawu, Ifas-

visiblement a payé, avec ce succès acquis dans la douleur lorsque l'on sait que l'équipe d'Haïti a réussi à

IMPRIMERIE*DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



CHAN 2018

Les Léopards à Rabat pour préparer le match contre les Diabes rouges

Les Léopards locaux de la RDC ont choisi d'affûter leurs armes au Centre national de football Maâmoura de la Fédération royale marocaine de football à Rabat en prévision du match contre les Diabes rouges du Congo Brazzaville comptant pour les éliminatoires de la cinquième édition du Championnat d'Afrique des nations prévu au Kenya pour 2019.

C'est depuis le 24 juillet que les Léopards locaux de la RDC séjournent à Rabat au Maroc. La sélection conduite par le nouveau sélectionneur Mwinyi Zahera est en stage de préparation du match des éliminatoires de la cinquième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan), compétition de la Confédération africaine de football (CAF) réservée aux sélections nationales de l'Afrique composées des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs. Sur les vingt-cinq joueurs retenus, dix-sept sont présents dans la capitale marocaine. Les absents qui doivent rejoindre le groupe sont Mputu Mabi Trésor, Matampi Vumi Ley, Issama Mpeko et Deo

Kanda du Tout-puissant Mazembe, Chadrac Muzungu de V.Club, actuellement avec la sélection U20 aux huitièmes Jeux de la Francophonie, Auguy Kalambayi, Lusiela Mande de Sanga Balende et Joël Museviko de Don Bosco. Arrivée à Rabat le même lundi par route après avoir atterri à Casablanca, la délégation des Léopards locaux ont eu une séance de décrassage.

Et le 25 juillet, les joueurs de Zahera devraient affronter en amical de préparation les Étalons du Burkina Faso dans les installations du Centre national de football Maâmoura de la Fédération royale marocaine de football (FRMF). Le programme de préparation prévoit aussi deux autres matchs amicaux contre la sélection du pays hôte le Maroc, le 31 juillet, et le club US Tanger le 4 août. L'on rappelle que la RDC affronte le week-end du 11 au 13 août le Congo Brazzaville à Pointe-Noire avant le match retour, une semaine plus tard, au stade des Martyrs de Kinshasa.

Les autres matchs...

Outre le match entre les deux



Les Léopards locaux de la RDC, vainqueurs de la première édition du Chan en 2009 en Côte d'Ivoire (photo d'archives)

Congo, les autres affiches du dernier tour des éliminatoires du Chan 2018 sont désormais connues (aller du 11 au 13 août ; retour du 18 au 20 août) à l'issue des matchs disputés le week-end dernier. Dans la zone nord, Égypte s'opposera au Maroc et l'Algérie à la Libye. Dans la zone ouest A, le Sénégal jouera contre la Guinée et la Mauritanie affrontera le Mali, et dans la zone ouest B, le Bénin

s'expliquera avec le Nigeria, alors que le Niger tentera de jouer sa carte face à la Côte d'Ivoire, et le Burkina Faso aura à faire avec le Ghana.

Dans la zone centre, la Guinée Équatoriale fera face au Gabon, naturellement le match entre Congo Brazzaville et la RD Congo et le Sao Tome et Principe se mesurera au Cameroun. Dans la zone centre-est, l'on suivra la confrontation entre l'Ou-

ganda et le Rwanda, le match entre l'Éthiopie et le Soudan ou le Burundi. Enfin, dans la zone sud, le Madagascar jouera contre l'Angola, Les Comores sera face à la Namibie, et l'Afrique du Sud affrontera la Zambie. Rappelons qu'en quatre éditions du Chan, la RDC en a remporté deux, la première édition en Côte d'Ivoire en 2009 et la quatrième en 2016 au Rwanda.

Martin Enyimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adlac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



RÉNAPE

Le village Agrivacances va s'ouvrir samedi

Organisé par le Réseau national agropastoral et de l'environnement (Renape) que dirige Crépin Telinganou, le village agrivacances 2017 va avoir lieu du 29 juillet au 11 septembre à l'école conventionnée Saint-Jean-Baptiste de Mvou Mvou à Pointe-Noire. Édith Makanga, directrice départementale de la Jeunesse, et d'autres responsables concernés par l'activité vont participer à la cérémonie de lancement.

L'activité qui bénéficie de l'appui du ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique a pour objectif d'occuper les enfants âgés de 5 à 18 ans pendant les vacances autour des activités agropastorales. Redonner le goût et le plaisir du travail de la terre et les réflexes de protection de l'environnement aux enfants constituent le crédo de cette salubre initiative que le Renape organise pour la deuxième fois à Pointe-Noire. Pour ce faire, un programme détaillé et structuré a été confectionné par les or-

ganisateurs pour que les enfants s'instruisent en jouant pendant ces grandes vacances. Tous les lundis et vendredis est ouvert aux enfants participants un espace agropastoral et artisanal (maraîchage, élevage, pisciculture). Les enfants s'imprègnent des activités de la terre en compagnie des membres du Renape qui leur transmettent le savoir aussi bien théorique que pratique en agriculture ou en élevage. Tous les mercredis sont organisées sur ce site des conférences animées par les anciens sur le déroulement des vacances autrefois. Sont prévues également des séances de dictée en anglais ou en français. Les jeudis sont consacrées aux activités culturelles et sportives tels que le théâtre, le conte, le dessin, le football, le nzango, le jeu de billes, l'initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et à Internet, l'enregistrement des émissions radio et télévisées sans oublier les autres jeux de

société courants destinés aux enfants. Les excursions, la découverte, la visite des sites ont lieu les samedis. De nombreux sites et installations seront visités par les enfants (Agri Congo, Minoco, Brasco...). Les enfants ne seront pas laissés en marge de la célébration de la fête de l'indépendance. Ainsi, du 11 au 15 août a lieu le jeu de l'indépendance en lien avec la fête nationale.

Les enfants méritants participants au village Agrivacances seront dans la délégation du Renape qui va participer au comice agropastoral et artisanal en octobre. Puis lors de la cérémonie de remise du prix Grand ami de la terre et de l'air, le président de la République et le ministre Henri Djombo seront distingués gouverneurs de l'environnement. D'autres récompenses vont être remises aux personnes physiques et morales pour leur engagement et implication dans la protection de l'environnement.

Hervé Brice Mampouya



Crépin Telinganou tenant un plant / crédit photo Adiac

VIE ASSOCIATIVE

L'ONG Yecolab lance officiellement ses activités

La cérémonie relative au lancement a eu lieu le 25 juillet dans la ville côtière en présence d'Alban Besse, Augustin Ngoma et Prudent Natacha Ngoma Nguembo respectivement chef projet formation et incubateur de Yecolab, chef d'antenne de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), responsable marketing d'Airtel de la ville océane, des étudiants et des invités.

Soulignant l'importance de la présence de Yecolab dans la ville côtière, Augustin Ngoma a expliqué qu'à travers l'ouverture de ses bureaux à Pointe-Noire, Yecolab promeut l'émancipation et l'insertion sociale de la jeunesse congolaise à travers l'appropriation et la maîtrise par elle des métiers innovants, liés aux technologies de l'information et de la

communication, des métiers du numérique, des métiers d'aujourd'hui et de demain. Cet engagement de Yecolab cadre ainsi avec la vision de l'ARPCE qui est celle de faire entrer le Congo dans le top 5 des pays africains leaders des postes et des communications électroniques. «C'est à ce titre, grâce à l'appui financier, technique, matériel et humain de l'ARPCE,

que Yecolab a vu le jour et ses activités se poursuivent sans ambages. Je voudrais dire ici la fierté du directeur général de l'ARPCE et de l'ensemble du personnel de ladite structure, du fait de la venue d'autres partenaires à l'instar de la société Airtel Congo, qui portent leur pierre à l'édification de cette belle œuvre. L'une des missions

assignées à l'ARPCE est de promouvoir l'ensemble des secteurs régulés, à savoir les postes et les communications électroniques. Ceci nous conforte dans notre engagement à soutenir Yecolab qui vise l'appropriation et la maîtrise par les jeunes des métiers innovants, liés aux techniques de l'information et de la communication pour leur épanouissement et autonomisation », a-t-il déclaré.

Ainsi, pour son président Max Bonbhel, Yecolab est une ONG à but non lucratif,

c'est un centre d'excellence et de formation aux nouvelles technologies orienté vers l'ambition d'apporter à l'échelle nationale des réponses concrètes à l'épineux problème de déficit en compétences spécialisées en informatique.

Son objectif est de créer une vraie émulation dans le secteur des TIC, afin de répondre aux attentes des sociétés installées au Congo.

Les activités de Yecolab s'articulent sur trois pôles, notamment les formations certifiantes et gratuites des experts congolais, étudiants et autres, aux nouvelles technologies et métiers émergents ; l'incubation des jeunes porteurs de projets pour encourager l'entrepreneuriat et accélérer la création des entreprises innovantes depuis la conception jusqu'à la mise en marché ; le laboratoire dédié à la recherche et le développement à travers la réalisation des projets innovants. Rappelons que depuis son installation en 2014 à Brazzaville, l'ONG Yecolab a déjà formé plus d'une centaine des jeunes. Ceux-ci ont déjà bénéficié gratuitement des formations dans les techniques de création des applications web et mobiles. L'ARPCE a parrainé quatre promotions des finalistes développeurs d'applications mobiles et web designers.

Séverin Ibara



Une vue des participants / Crédit photos Adiac:

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Des sanctions confirmées pour Cara et Diabes noirs

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) et les Diabes noirs ont tous les deux, perdu par forfait (0-3) leur match de la 25^e journée, qui les opposaient respectivement à l'AS Otoho et l'Etoile du Congo pour avoir aligné des joueurs suspendus

C'est désormais officiel. Le Cara est le plus grand perdant de la 25^e journée. Les Aiglons ont perdu leur deuxième place au classement, après avoir été sanctionnés par l'avis d'homologation n°25 publié le 24 juillet. La commission d'homologation a jugé recevable les réserves de qualification portées par l'AS Otoho après la rencontre l'ayant opposé à Brazzaville au Cara.

« L'équipe de Cara perd le match par forfait soit (0-3) en faveur de L'As Otoho », précise l'avis n°25. Le Cara, pourtant vainqueur sur le terrain sur le score de (2-1), avait malheureusement aligné Beranger Itoua, suspendu pour deux matches dans l'avis 23. « Il ressort des rapports des officiels qu'il leur a été rapporté que l'équipe de Cara a fait jouer un joueur suspendu dans l'avis 23 au nom de

Beranger Itoua porteur du n°3 licence429/C ». Le Cara a écopé d'une amende de 300 mille francs, sans compter les 5000 F du carton jaune. Willy Babimba, le secrétaire général, est suspendu pour 3 mois. Les Aiglons n'étaient pas les seuls à être punis. L'As Otoho a, elle aussi, écopé d'une amende de 500 mille francs (sans compter les 15000 F) pour avoir fait usage « des maillots blancs ». Le joueur Jonathan Mbou a été suspendu pour quatre matches. Après ces sanctions, qui ont pesé sur Cara, l'AS Otoho lui chipe la deuxième place avec 55 points, soit quatre points d'avance sur son concurrent Outre l'AS Otoho, l'Etoile du Congo a aussi obtenu gain de cause sur les réserves de qualification sur le joueur de Diabes noirs, Thé Saboukoulou.



Les Stelliens ont donc battu les Diabes noirs par forfait à cause de ce joueur, alors qu'il a été suspendu dans l'avis 22. « L'équipe des Diabes noirs perd le match par forfait soit (0-3) en faveur de l'Etoile du Congo », a confirmé l'avis 25. L'équipe des Diabes noirs a

écopé d'une amende de 300 mille francs sans compter les 10 mille francs des cartons jaunes. Le secrétaire général, Serge Bansimba, est suspendu pour trois mois. Rappelons que sur le terrain, Diabes noirs et Etoile du Congo avaient fait jeu égal

Cara l'un des clubs suspendus/Cara (DR) (0-0). L'Etoile du Congo, qui n'avait plus gagné depuis sa victoire (2-0) sur l'Interclub, récupère deux précieux points, qui vont lui faire du bien pour la suite de la compétition. Elle compte désormais 48 points.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE VOLLEYBALL

La phase retour n'aura plus lieu

La ligue de Brazzaville et les gestionnaires du gymnase Henri-Elende n'ont pas trouvé un terrain d'entente pour que les rencontres de la manche retour de la compétition départementale, qualificative au championnat national, s'y jouent.

« Pour sauver la saison, nous avons résolu d'annuler la phase retour qui devrait débuter le 23 du

Henri-Elende si bien que la programmation des matches de la manche retour du championnat

leyball, a été cisailé », à en croire André Balemvouka. Tracer le terrain avec des bandes adhésives dans un gymnase aussi moderne, c'est reculer de plusieurs années. Autant dire que la pratique n'est plus au goût du jour. En rappel, la ligue de Brazzaville



Rencontre de volleyball de la phase aller /crédit photo Adiac

mois en cours. Les équipes ayant occupé les premières places selon les catégories à l'aller seront donc qualifiées au championnat », a expliqué le président de la ligue départementale de volleyball de Brazzaville, André Balemvouka. Selon lui, les activités qui n'ont rien à avoir avec le sport ont pris de l'ampleur au gymnase

départemental de volleyball n'a pas pu se faire. La dégradation de l'aire de jeu dédiée au volleyball, dans ce même gymnase est la deuxième raison ayant motivé la décision de l'annulation du championnat de Brazzaville. « Le taraflex, surface réglementaire sur laquelle se disputent les rencontres de vol-

est la plus importante s'il faut s'en tenir au nombre des clubs et des athlètes qui ravitaillent l'équipe nationale de la discipline. Si le volleyball, dans ce département prend un coup, c'est le volleyball congolais au sens large du terme qui s'affaîssera au point de perdre ses lettres de noblesse, assurément.

Rominique Nerplat Makaya

ELIMINATOIRES CHAN 2018

24 Diabes rouges appelés pour préparer le match contre la RDC

24 Diabes rouges ont été présélectionnés par Barthélemy Ngatsono, l'entraîneur des locaux pour préparer la réception du 11 août contre les Léopards de la République démocratique du Congo, comptant pour la manche aller des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan).

Cette ossature est fortement dominée par les joueurs de l'Athlétique club Léopards de Dolisie. Les Fauves du Niari ont en effet donné à cette présélection dix joueurs parmi eux, Bissiki, Moubhio, Ankira, Lakolo et Gandzé étaient présents lors de la dernière participation du Congo à la phase finale du Chan en 2014 en Afrique du sud. Le Congo rappelle-le, n'a pas participé à la quatrième édition du Chan au Rwanda. Les Diabes rouges ont été éliminés par les Lions indomptables du Cameroun. Après avoir tenu en échec le Cameroun (0-0) à l'aller, le Congo s'inclinait à domicile (0-1). Face aux Léopards, tenants du titre, les Diabes rouges doivent faire mieux.

La liste des 24 présélectionnés

Gardiens : Barel Mouko (La Mancha) ; Pavelh Ndzila (Etoile du Congo); Mougala Ikounga (Tongo FC);
Défenseurs : Dimitri Bissiki Magnokélé (AC Léopards de Dolisie); Boris Moubhio (AC Léopards de Dolisie); Carof Bakoua (AC Léopards de Dolisie); Varel Rozan (AC Léopards de Dolisie); Beranger Itoua (Cara) Faria Ondongo (AS Otoho) ; Samy Mampembe (Etoile du Congo).

Milieux : Hermann Prestone Lakolo (AC Léopards de Dolisie) ; Césair Gandzé (AC Léopards de Dolisie) ; Harris Tchilimbou (AC Léopards de Dolisie); Stanislas Ankira Dua (AC Léopards de Dolisie); Emmanuel Milandou (La Mancha); Hervé Mavounda (AJAX Ouenzé); Amour Loussoukou (Cara).

Attaquants: Jaurès Ngombé (AS Otoho), Bersyl Obassi (AS Otoho), Hugues Nababa (Diabes-noirs), Matheus Botamba (Tongo FC), Levy Ewolo (Interclub); Junior Makiesé (AC Léopards de Dolisie).

J.G.E.